



**ÉCOLE POLYVALENTE SAINT-JOSEPH**  
565, rue de la Montagne, Mont-Laurier, Québec, J9L 2C9

## **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS**

Dûment convoquée et tenue  
à l'École polyvalente Saint-Joseph de Mont-Laurier  
**ce deuxième jour du mois de septembre 2020**  
à compter de 19 h

**1. Mot de bienvenue :**

La directrice de l'école, M<sup>me</sup> Nathalie Ducharme, se présente, souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'établissement et aux nouveaux parents. Elle explique la fonction d'un conseil d'établissement.

Dix-huit parents sont présents.

**2. Adoption de l'ordre du jour :**

M<sup>me</sup> Karine Durand propose et il est résolu d'accepter l'ordre du jour.

**3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 4 septembre 2019 :**

M<sup>me</sup> Karine Landry propose et il est résolu d'accepter le procès-verbal du 4 septembre 2019 tel que présenté.

**4. Présentation du rapport d'activités annuelles du conseil d'établissement de 2019-2020 :**

La présidente du conseil d'établissement 2019-2020, M<sup>me</sup> Nadine Osborne, témoigne de sa satisfaction et de sa reconnaissance envers l'équipe-école de l'École polyvalente Saint-Joseph.

M<sup>me</sup> Osborne dépose et explique le rapport d'activités annuelles du conseil d'établissement de 2019-2020.

M<sup>me</sup> Isabelle Lajeunesse propose et il est résolu d'accepter le rapport d'activités annuelles du conseil d'établissement de 2019-2020 tel que présenté.

## 5. Priorités 2020-2021 :

M<sup>me</sup> Ducharme mentionne que dans le contexte actuel les priorités de cette année sont principalement la santé et la sécurité.

Elle donne des informations sur la rentrée progressive du secondaire, sur les horaires, le regroupement des élèves selon leurs besoins et sur l'organisation scolaire qui a été modifiée.

La parole est donnée aux parents et ceux-ci relatent la rentrée scolaire de leurs enfants.

La directrice présente une vidéo qui a déjà été présentée aux élèves lors de la rentrée. La vidéo porte sur les règlements et les consignes sanitaires à la polyvalente. Par la suite, période de questions et de commentaires des parents.

## 6. Remplacement par élections de quatre membres sortants :

### 6.1 Explications sur la composition et les fonctions du conseil d'établissement et du comité de parents :

La direction fournit quelques explications sur la composition et les fonctions du conseil d'établissement et du comité de parents.

### **Il faut procéder à cinq élections :**

Poste no. 1 : Karine Durand

Poste no. 2 : En élection, Isabelle Lajeunesse, candidate sortante

Poste no. 3 : Démission, Josée Fafard

Poste no. 4 : En élection, Josée Lachaine, candidate sortante

Poste no. 5 : Karine Landry

Poste no. 6 : En élection, Nadine Osborne, candidate sortante

Poste no. 7 : Natacha Constantineau

Poste no. 8 : En élection, Mariève Charette, candidate sortante

### 6.2 Nomination d'un président d'élection :

Il est proposé par M. André-Jean Thibault et il est résolu de nommer M<sup>me</sup> Nathalie Ducharme afin qu'elle agisse à titre de présidente d'élections.

### 6.3 Nomination d'un secrétaire d'élections :

Il est proposé par M. André-Jean Thibault et il est résolu de nommer M<sup>me</sup> Mélanie Meilleur à titre de secrétaire d'élections.

#### 6.4 Procédures de mises en candidature :

- a) La présidente d'élections procède à l'appel des candidatures aux postes de représentants des parents au conseil d'établissement. Chaque candidat doit être proposé par un membre habile à voter. La présidente demande aux personnes proposées si elle est d'accord pour poser leur candidature à un tel poste.
- b) Sur proposition d'un membre, adoptée à la majorité, la période de candidature est close.
- c) Si le nombre de candidatures ne dépasse pas le nombre de postes à combler, les personnes sont déclarées élues.
- d) S'il y a plus de candidatures que de postes à combler, la présidente d'élections procède au vote.
- e) Le vote est secret.
- f) La présidente d'élections distribue les bulletins de vote aux membres habiles à voter.
- g) Lors du vote, les membres inscrivent les noms des nominés en ordre de préférence. Selon le nombre de postes à combler, les personnes ayant reçu le plus grand nombre de votes sont déclarées élues.

#### 6.5 Nomination de 2 scrutateurs :

Tous proposent et il est résolu de nommer **M<sup>me</sup> Nathalie Ducharme et M<sup>me</sup> Mélanie Meilleur** afin qu'elles agissent à titre de scrutatrices d'élections.

Propositions des candidatures pour les mandats aux cinq postes :

**M<sup>me</sup> Marie-Lou Guy propose M. Éric Paiement.**

**M. Éric Paiement propose M<sup>me</sup> Marie-Lou Guy.**

**M<sup>me</sup> Natacha Constantineau propose M<sup>me</sup> Karine Sabourin.**

**M<sup>me</sup> Joanie Thibault propose M<sup>me</sup> Cristina Lapaz.**

**M<sup>me</sup> Karine Durand propose M<sup>me</sup> Isabelle Lajeunesse.**

**M<sup>me</sup> Isabelle Lajeunesse propose M<sup>me</sup> Joanie Thibault.**

**M<sup>me</sup> Karine Durand propose M<sup>me</sup> Mariève Charette.**

**M<sup>me</sup> Karine Durand propose M<sup>me</sup> Kathleen Tremblay.**

**M<sup>me</sup> Isabelle Lajeunesse propose M<sup>me</sup> Janick Lussier.**

**M<sup>me</sup> Karine Landry propose M. André-Jean Thibault.**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Joanie Thibault et il est résolu d'adopter la fin des candidatures.

Acceptation ou refus des nominés pour les mandats avant le vote :

**M. André-Jean Thibault refuse** la nomination.

**M<sup>me</sup> Janick Lussier accepte** la nomination.

**M<sup>me</sup> Kathleen Tremblay accepte** la nomination.

**M<sup>me</sup> Mariève Charette accepte** la nomination.

**M<sup>me</sup> Joanie Thibault refuse** la nomination.

**M<sup>me</sup> Isabelle Lajeunesse accepte** la nomination.

**M<sup>me</sup> Cristina Lapaz accepte** la nomination.

**M<sup>me</sup> Karine Sabourin accepte** la nomination.

**M<sup>me</sup> Marie-Lou Guy refuse** la nomination.

**M. Éric Paiement refuse** la nomination.

Avant de passer au vote, les nominés intéressés se présentent, informent du niveau de leur enfant et parlent de leurs intérêts à propos du conseil d'établissement.

Il est souligné que la personne qui aura le moins de votes prendra le siège d'un an.

Le vote a lieu. Les personnes qui seront membres du conseil d'établissement sont :

**M<sup>me</sup> Karine Sabourin** : poste no. 2

**M<sup>me</sup> Isabelle Lajeunesse** : poste no. 4

**M<sup>me</sup> Kathleen Tremblay** : poste no. 6

**M<sup>me</sup> Mariève Charette** : poste no. 8

**M<sup>me</sup> Cristina Lapaz** : poste no. 3 (démission de Josée Fafard)

La personne nommée n'ayant pas été élue souhaite assister aux réunions du conseil d'établissement en tant que membre de la communauté. Il s'agit de :

**M<sup>me</sup> Janick Lussier**

Il est proposé par **M<sup>me</sup> Joanie Thibault** et il est résolu par **tous les parents présents** que les personnes nommées ci-dessus soient membres du conseil d'établissement et membre de la communauté.

**7. Élection d'un (e) représentant (e) au comité de parents et de son (sa) suppléant (e) :**

**7.1 Nomination d'un représentant au comité de parents;**

**M<sup>me</sup> Isabelle Lajeunesse** accepte d'être représentante des parents du conseil d'établissement de l'École polyvalente Saint-Joseph au comité de parents du Centre de services scolaire Pierre-Neveu. Il est résolu de la nommer à titre de représentante.

**7.2 Nomination d'un substitut au comité de parents;**

**M<sup>me</sup> Mariève Charette** accepte d'être représentante substitut des parents du conseil d'établissement de l'École polyvalente Saint-Joseph au comité de parents du Centre de services scolaire Pierre-Neveu. Il est résolu de la nommer à titre de représentante substitut.

**8. Questions de l'assemblée :**

Pas de questions de l'assemblée.

**Date de la 1<sup>re</sup> réunion du conseil d'établissement :**

Mardi 13 octobre 2020, à 18 h 30, à la cafétéria de la polyvalente.

**9. Levée de l'assemblée :**

Les sujets prévus à l'ordre du jour étant épuisés, la levée de l'assemblée est demandée à 21 h 15, **tous** proposent et il est résolu de fermer la présente assemblée.

---

**Mélanie Meilleur**  
Secrétaire

---

**Nathalie Ducharme**  
Présidente d'assemblée